

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 12 juillet 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 8, 9, 10 et 11 juillet 2019

2019 DU 131 Dénomination promenade Marie de Roumanie (7e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu le projet de délibération, en date du 25 juin 2019, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " promenade Marie de Roumanie " à une partie du quai Branly, voie publique, (7e) ;

Vu l'avis du Conseil du 7e arrondissement, en date du 24 juin 2019 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

La dénomination " promenade Marie de Roumanie " est attribuée à la partie du quai Branly dans la continuité de la promenade d'Australie, entre l'avenue de Suffren et le pont d'Iéna (7e).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO